

bien vite qu'il avait besoin de maîtres : « Si j'avais des maîtres et des directeurs, écrit-il à M. le colonel Heideck<sup>1</sup> à Munich, comme il y en a dans votre patrie, dans la courte période de trois, ou tout au plus de cinq ans, tout pourrait être changé. » C'est dans ce but que, par son message au 4<sup>m</sup>e Congrès national, le 11 juillet 1829, il annonce « qu'une école normale va être instituée à Égine<sup>2</sup>, dont la nation a grand besoin. Nous espérons, ajoute-t-il, pouvoir, à l'aide de Dieu et des généreux amis de la Grèce, procurer en peu de temps à chaque province et à chaque village le bienfait d'écoles élémentaires. »

En effet, le 1<sup>er</sup> novembre 1829, un décret présidentiel<sup>3</sup> ordonna la fondation de l'école, qui serait destinée surtout à ceux qui étaient disposés à se charger des fonctions de maîtres dans les écoles d'enseignement mutuel et dans les écoles centrales de l'État. Ces mesures touchèrent profondément le grand philhellène Eynard, qui envoya à Capodistrias 50,000 fr. « Voulant, répondait celui-ci le 30 mars 1829, établir l'école normale pour former des maîtres, j'emploie votre argent à bâtir cette école, et elle portera votre nom. Elle fera partie de l'Orphano-

1. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 147.

2. Id., p. 219.

3. Voici le décret : Le 1<sup>er</sup> novembre 1829. — Le président de la Grèce arrête : 1<sup>o</sup> Il est fondé à Égine une école centrale pour les jeunes écoliers, et principalement pour ceux qui sont disposés à se charger du devoir de maîtres dans les écoles d'enseignement mutuel, et dans les écoles centrales de l'État. 2<sup>o</sup> Les leçons que l'on donnera, pour le présent, à cette école centrale, seront : la langue nationale ancienne, la géographie nationale, les éléments des mathématiques, la langue française. 3<sup>o</sup> On instituera graduellement d'autres chaires ; on choisira d'autres maîtres, pour chaque branche des connaissances requises dans ceux qui devront être nommés maîtres dans les écoles centrales, ainsi que ceux qui désirent acquérir la capacité d'exercer les hauts emplois civils. — Le Président, J.-A. Capodistrias. Le secrétaire pour les cultes et l'instruction publique, N. Chrysogélos.

